

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'EPALINGES

Séance du 05 décembre 2019 à 19h00 heures

Salle des commissions de la Maison Palinzarde

Représentants des autorités communales :

Mme Sandrine LARGEY BOTTI

MM. Pierre JOLLIET (Municipal) et Marc VERAGUTH (Président)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'Etablissement :

Mmes Anne-Laure REYMOND et Antoinette SCHWITZGUEBEL

M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)

Représentants des parents d'élèves :

Mme Vanessa RANDEWIJK

MM. Yann LAVANCHY et Benjamin MIGY

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie d'Etablissement :

Mmes Virginie GUISAN (CAP), Sandrine RAMÒ (AAEE) et Céline PELET (Médecin scolaire)

1) Bienvenue

M. Marc Veraguth, Président, souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette dernière séance de l'année du Conseil d'établissement.

2) Communications de la direction des écoles

Suite à la dernière séance, le projet LIFT et le Concept 360 cantonal ont été soumis au conseil de direction. Un nouveau référent pour l'approche du monde professionnelle sera nommé ce printemps.

Par rapport au point 7 (voyages d'études pour les élèves de 11^{ème}), le conseil de direction a réfléchi et se positionne de la manière suivante. Les voyages en avion seront dès lors interdits dès la prochaine année scolaire. Le montant maximal pour ces voyages reste plafonné à CHF 500.- (CHF 80.- à la charge des parents, le reste est pris en charge par la Commune).

Dans l'éventualité où un voyage en avion serait moins cher qu'un autre moyen de transport, un dépassement potentiel de 10% sera validé. Mais chaque situation sera évaluée par la direction.

Il est également convenu que les élèves viennent eux-mêmes sur la question écologique et qu'ils soient impliqués dans les questions budgétaires et financières.

En résumé, la décision sur le moyen de transport incombe à la direction de l'Etablissement.

Le département réfléchi à l'évolution de la loi sur l'enseignement obligatoire, en particulier sur un certain nombre d'éléments qui ont trait au cadre général de l'évaluation. Le Cadre général de l'évaluation est le document qui régit les pratiques d'évaluation des enseignants, combien de notes les enseignants doivent faire au minimum par exemple, les enjeux liés aux groupes de discipline. Les établissements sont consultés avec un délai à fin janvier. Le département ouvre cette consultation

aux Conseils d'établissements. Il transmettra le questionnaire à la secrétaire du CE, les membres pourront ainsi se prononcer sur un certain nombre de questions posées par le département quant à cette évolution sur la loi sur l'enseignement obligatoire.

3) Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019

Le procès-verbal n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

4) Retour sur la participation d'une classe de 9^{ème} au projet PEJ.

Une classe de 9^{ème} d'Epalinges a participé au projet pilote lancé par le PEJ (Politique Enfance et Jeunesse). Ce projet, encadré par « Graines d'entrepreneurs », invitait les élèves à identifier des pistes pour améliorer la vie dans leur commune.

Les 3 projets sont présentés en vidéo, soit :

- Un projet de construction d'un skatepark
- Le projet d'aménagement du préau des élèves de secondaires à Bois-Murat.
- Le projet d'une journée sportive avec une démonstration et initiation d'un sportif d'élite

Ces projets ont été présentés lors d'une journée à l'université de Lausanne et rencontrer des élèves de différentes communes.

Malheureusement, il n'est pas possible de donner suite à ces projets dans l'immédiat. De manière globale, cela a été une expérience intéressante pour ces élèves, où ils ont été valorisés. Beaucoup d'idées sont sorties de cette journée avec les élèves impliqués.

5) Structure de séance du Conseil des élèves

La question est de savoir comment le CE peut soutenir le rôle des délégués de classe et comment créer du lien et mettre en valeur les différents projets.

Selon les premiers retours, il semble qu'il y ait un autre dynamisme avec plusieurs propositions faites de la part des délégués de classe.

Une personne de la direction va également rejoindre ce conseil des élèves pour améliorer le lien et renforcer la faisabilité des éventuels projets qui peuvent venir.

Il conviendrait d'avoir l'aval de principe du CE d'une disponibilité en fonction des projets qui peuvent venir et les laisser travailler. Pour l'instant, une thématique sur le climat a été proposée. La première action serait de ramasser les déchets sur le site de l'école et la deuxième serait le ramassage des déchets sur le territoire de la commune. Il s'agira maintenant que les délégués connaissent notre rôle et définir comment ils pourront être accompagnés.

Un groupe de réflexion au sein du CE sera mis en place, afin de réfléchir sur du concret afin de voir comment le rôle du CE pourrait être amené aux délégués.

6) Observatoire de la cohabitation

Depuis 2 ans, le CAP collabore à la mise en place d'un observatoire de la cohabitation, dont la création a fait l'objet d'une décision de la Municipalité. C'est un travail orienté sur la sécurité avec des préoccupations communes avec la police de proximité comme l'envie que les jeunes puissent bien cohabiter.

C'est dans l'idée d'avoir un espace à disposition de la population pour aborder les différentes problématiques qu'elle pourrait rencontrer, de renforcer les liens sociaux et d'avoir un regard un peu plus élargis que nos spectres respectifs.

Cet observatoire est animé par un coordinateur externe, qui a d'énormes compétences au sein de la police et qui fait l'intermédiaire entre le CAP et la police

afin de réfléchir ensemble à la résolution de conflits, au bien-être des jeunes et moins jeunes dans la commune, d'éviter des plaintes, etc.

L'observatoire a vu le jour suite aux nombreuses déprédations dans la commune. Un protocole de fonctionnement a également été mis en place.

Trois portes d'entrées sont possibles : le coordinateur, le CAP et le policier de proximité.

7) Voyage d'étude des élèves de 11^{ème} année

Ce point a été évoqué dans les communications de la Direction des écoles.

5) Divers et propositions individuelles

Le rapport d'activité du Conseil d'établissement sera présenté au Conseil communal en février 2020.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'assemblée pour sa participation et clôt la séance à 20 h 20.

Agenda et ordre du jour de la prochaine séance : Jeudi 02 avril 2020 à 19h00

- Rapport de la soirée des parents
- Accueil parascolaire des 10-12 ans (M. Jolliet)
- Retour PICS AJ (Mme Guisan)

Epalinges le 12.03.2020

Secrétaire : Fabienne GHEZA